

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants des personnels pour les collèges A, B et BIATSS du Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif en date du 17 octobre 2024 ;



ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentantes et des représentants des personnels pour les collèges A, B et BIATSS de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le vendredi 25 octobre 2024
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le lundi 04 novembre 2024 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 08 novembre 2024
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Mercredi 13 novembre 2024
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Lundi 18 novembre 2024
SCRUTIN DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024 DE 10H00 À 16H00 83-85 Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil – Bureau n° A322 – Bâtiment A, 3 ^{ème} étage	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats	<u>Dans les 3 jours qui suivent la fin des opérations électorales.</u>

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants des personnels pour les collèges A, B et BIATSS du Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

ARTICLE 2 :

Le directeur et la responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 17 octobre 2024

Le Président de l'Université


Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ